



NATATION

Règlement universitaire

Saison 2025-2026





Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Natation

Jean-Marc LANDAIS (Comité directeur)
Marc HANSSLER (CTN)

Membres FF Sport U

Delphine REGEARD (Directrice nationale adjointe)
Denis MAGER (U de Bourgogne)
Clément TIREAU (U de Bretagne Occidentale)
Erwan DELHAYE (U d'Angers)
Emmanuel FERNANDES (U de Picardie)

Invités

Maria SEMERJIAN (Directrice régionale - Site de Toulouse)
Jérémy LINGELBACH (Aix-Marseille Université)
Michel SIDNEY (Université de Lille)
Sophie PIERRON

Dates des championnats

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des résultats	Envoi des candidatures d'arbitres	
Individuel	1^{er} et 2 avril 2026 Villefranche sur Saône (AURA)	13 mars 2026	13 mars 2026	
Par équipe	3 avril 2026 Villefranche sur Saône (AURA)	06 mars 2026	13 mars 2026	







CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL (BASSIN DE 25M)

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL (BASSIN DE 25M)

1^{er} et 2 avril 2026 Villefranche-sur-Saône (AURA)

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Chaque nageur.se peut nager autant d'épreuves qu'il elle le souhaite.

Programme (jeunes gens et jeunes filles):

Un titre de champion.ne de France Universitaire sera décerné pour les épreuves cidessous.

Les épreuves individuelles :

- 50 Nage Libre 50 Papillon 50 Dos 50 Brasse
- 100 Nage Libre 100 Papillon 100 Dos 100 Brasse 200 m NL 100 m4N Les relais :
 - 4x100 Nage Libre 4 x 50 4N
 - 6X100 4N mixte (départ alterné jeune fille jeunes gens)
 - 12x50 NL mixte (départ alterné jeune fille jeunes gens)

et aux 3 meilleures nageuses sur les 3 épreuves suivantes : 200NL, 100 m 4N et un 50m au choix. Le classement est établi au total des points obtenus à la table de cotation FFN sur chaque épreuve. Pour une course donnée, si le nageur ou la nageuse participe aux séries et finale, la meilleure performance sera retenue pour le calcul des points

Si un nageur.se est qualifié. e sur 2 épreuves en ayant réussi les minimas, il ou elle peut solliciter une QEv sur une 3° épreuve pour prétendre au titre en combiné.





Ordre des nages du championnat de France :

<mark>1erj</mark>our :

- 1^{ère} réunion :
 - o Séries des 50 NL 50 Brasse
 - o Finales des 50 NL 50 Brasse
 - o 100 4N (classement au temps)
- 2^{ème} réunion :
 - o Séries des 100 Dos 100 Papillon
 - o Finales des 100 Dos 100 Papillon
 - o Relais 4X100 NL (classement au temps)

2^{ème} jour :

- 3^{ème} réunion :
 - Séries des 50 Papillon 50 Dos
 - 200 NL (classement au temps)
 - o Finales des 50 Papillon 50 Dos
 - o Relais 4X50 4N (classement au temps)
- 4^{ème} réunion :
 - o Relais 6x100 4N Mixte (classement au temps)
 - Séries des 100 Brasse 100 NL
 - o Finales des 100 Brasse 100 NL
 - o Relais 12x50 NL Mixte (classement au temps)

Annonce des forfaits et modifications des compositions de relais :

Les forfaits et modifications des compositions de relais doivent être déclarés au plus tard **1h avant** le début des courses.

Au-delà aucun changement ne sera accepté.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES ENGAGEMENTS

13 mars 2026





4 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

Grille de qualification :

ÉPREUVES	MASCULIN	FEMININ			
50 NL	25.00	29.50			
100 NL	55.00	1.04.50			
50 Dos	29.50	35.00			
100 Dos	1.03.50	1.15.50			
50 Brasse	32.00	39.50			
100 Brasse	1.11.00	1.25.50			
50 Papillon	27.50	33.00			
100 Papillon	1.01.00	1.16.00			
200 NL	2.00.00	2.15.00			
100 4N	1.03.50	1.15.00			
4 x 50 4N	1.56.00	2.21.00			
4 x 100 NL	3.49.00	4.36.00			
12 x 50 NL (mixte)	6.00.00				
6 x 100 4N (mixte)	1 relai par AS*				

*Pour le relai 6x100 4N mixte aucun minima ne sera demandé. En revanche un temps de qualification doit obligatoirement être réalisé lors d'une phase régionale ou d'inter-ligues. Chaque AS ne pourra engager qu'un seul relai.

La CMN se réserve le droit de limiter le nombre de participants et donc de ne pas qualifier certains étudiants ayant réalisés les minimas si le nombre de demandes de qualifications dépasse la capacité d'accueil.





La liste officielle des qualifiés sera publié le19/03/2026.

Les temps de qualification au championnat de France doivent être réalisés <u>exclusivement</u> lors des championnats régionaux ou <u>d'Inter-Ligues universitaires</u>. (Conversion possible des temps de qualification réalisés en bassin de 50m, s'adresser au chargé de mission via la FF Sport U, secrétariat natation : croux@sport-u.com)

Ces minimas doivent être réalisés lors d'une course individuelle ou en 1^{er} relayeur uniquement. De même, aucun temps réalisé lors d'une compétition fédérale n'est qualificatif hors dispositif de qualification exceptionnelle.

Au vu du nombre de qualifiés, la commission mixte nationale procédera à d'éventuelles qualifications complémentaires sur proposition faite à la commission mixte régionale concernée.

Les relais à 4 et à 6 sont <u>exclusivement</u> constitués de nageurs ou nageuses de la même AS.

Pour le 12X50m, un nageur ou nageuse extérieur.e **ou** individuel.le est autorisé.e à condition que ce.tte dernier.e soit licencié.e dans le même site de ligue (académie) et qu'il n'y ait pas de relais 12x50m dans son AS.

Pour une qualification exceptionnelle, c'est le règlement général FF Sport U qui s'applique.





CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL HANDISPORT (BASSIN DE 25M)

Le Championnat de France Universitaire de natation est handi-accueillant. Chaque course du CFU est ouverte aux étudiants en situation de handicap physique, visuel ou mental.

Les nages proposées sont identiques à celles proposées aux étudiants valides.

SYSTÈME DE QUALIFICATION

Pour se qualifier au CFU les étudiants devront :

- Participer à une phase qualificative régionale.
- Se manifester auprès de la Commission Mixte Nationale en écrivant aux adresses suivantes : <u>croux@sport-u.com</u> et <u>dregeard@sport-u.com</u>

Aucun minima de qualification n'est demandé pour se qualifier au CFU. Cependant des temps d'engagement seront demandés afin d'intégrer les nageurs dans les bonnes séries.

En revanche la CMN étudiera les candidatures et se réserve le droit de les valider ou non lors de la CMN de qualification.

CLASSEMENT

Pour cette saison il n'y aura pas de classement séparé pour les nageurs en situation de handicap.

Ceux-ci seront intégrés dans le classement général de la compétition.





CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPE (BASSIN DE 25M)

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE (BASSIN DE 25M)

3 avril 2026 Villefranche-sur-Saône (AURA)

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE

Rappel:

La formule répond aux objectifs fixés par la CMN élargie du 16 mai 2014 :

- Partager la performance
- Renforcer la mixité
- Avoir des niveaux hétérogènes sans déprécier la notion de championnat de France »
- Avoir un format lisible de la phase de qualification régionale à la phase nationale

4 titres de champion de France sont décernés dont 3 soumis à des phases de qualifications :

- Championne de France « par équipe », féminin
- Champion de France « par équipe », masculin
- Champion de France « par équipe », mixte
- Champion de France des AS, titre décerné sur le classement dans les 3 championnats





Les formules - descriptions :

Nombre d'équipes qualifiées :

- 16 équipes maximum seront qualifiées en mixte, féminin et masculin Une AS ne peut avoir 2 équipes ou plus en qualification directe (rang 1). Les équipes 2 sont classées en rang 2 et peuvent bénéficier d'une qualification en cas de désistement sur le rang 1.
- Féminin, masculin : effectif de 8 à 9 nageurs maxi
- Mixte: effectif de 8 à 9 maxi dont 4 ou 5 JF et 4 ou 5 JG.

Un ou une nageur.se ne peut pas nager dans 2 équipes.

- Intégration d'un.e licencié.e extérieur.e* **ou** individuel.le* est autorisée par équipe.
- * le licencié extérieur ou individuel doit OBLIGATOIREMENT être licencié dans le même site de ligue de l'équipe (académie) qu'il intègre.

Le championnat se déroule dans l'ordre suivant par catégorie et par épreuves : Jeunes Filles - Mixte puis Jeunes Gens.

Les épreuves sont réparties en 3 blocs. Le classement se fait aux points même en phase de sélection régionale, les épreuves sont « coefficientées », toutes les courses sont nagées sur le principe du relais :

- C1 (**coefficient 4**): 8x50 par couple de nages
- 50 P/D 50 D/B 50 B/NL 50 NL/P 50 P/D 50 D/B 50 B/NL 50 NL/P coef 4 sur 400 4N
- C2 (**coefficient 4**): 100 Pap, 100 Dos, 100 B et 100 NL nagés en relais à 2 soit 2x50m coef 1 par course
- C3 (coefficient 6): relais 8 X 100 NL coef 6
- ➤ Pour le championnat « Mixte », lors du C1 les garçons partent en premiers et les 4 filles terminent la course.
- ➤ Pour le championnat « Mixte », les 100 m du bloc C2 sont nagés par 1 garçon ET 1 fille ou 1 fille ET un garçon.





Modalités de classement et décompte des points pour l'attribution du titre :

Toute performance chronométrique est rapportée au record du monde de l'épreuve individuelle féminine, masculine et mixte* réactualisées chaque année au 1/09 par la CMN. Ce rapport permet d'attribuer les points correspondants pour classer les équipes entre elles : RM/Perf X 100. Au-dessus de 100, le relais a nagé plus vite que le record du monde (RM).

Le classement dans chaque épreuve se fait aux points. Le titre est décerné à la meilleure moyenne des 3 blocs soit (C1 \times 4 + C2 \times 4 + C3 \times 6) /14

Ce mode de calcul est utilisé pour les phases qualificatives régionales ou conférences.

*Pour info, le RM mixte est obtenu par la moyenne arithmétique des RM masculins et féminins de l'épreuve.

Les équipes via leur AS ou ligue qui ont fourni des officiels obtiennent une bonification de 1% sur le total des points de performances.

En cas d'égalité de points au total général, c'est le classement du relais C3 qui départagera les équipes concernées.

Un outil de gestion des résultats et classement est téléchargeable sur le site de FFSU, rubrique natation.

Records du Monde de référence au 1/09/2023*	Papillon	Dos	Brasse	NL	400 4 N	800 NL
DAMES	54″05	54″89	62"36 1'02"36	50″25	258″94 4′18″94	477''42 7'57''42
HOMMES	47″78	48″33	55″28	44''84	234''81 3'54''81	443″42 7′23″42
MIXTE	50″92	51″61	58″82	47"55	246′′88 4′06′′88	460″42 7′40″42





Pénalités :

Les fautes techniques relevées par le jury FFN n'entraineront plus de disqualifications (qui se caractérisaient par 0 point sur les blocs concernés) mais elles amèneront à des pénalités de temps qui seront ajoutées aux temps réalisés.

Pour les blocs C1 et C3 la pénalité sera de 10% par faute technique. Concernant le bloc C2 une pénalité de 100% sera appliquée sur le relai concerné par la faute (100 papillon, 100 dos, 100 brasse ou 100 NL).

Autant de pénalités seront appliquées par fautes relevées par le jury.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES ENGAGEMENTS

06 mars 2026

4 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

La **participation à un championnat de ligue ou inter-ligues universitaires** est obligatoire pour prétendre à la qualification au championnat de France.

RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE

Se référer au chapitre « <u>règlement intérieur</u> » de la FFSU.

FORMATION ET PRÉSENCE D'OFFICIELS U

La ligue d'accueil du CFU assurera l'organisation d'un examen « CUA 3 » en collaboration avec la ligue FFN.

Cet examen fera l'objet d'une formation sur site.

L'examen pratique est associé aux CFU individuels et « par équipe ».





La présence d'officiels avec les équipes est bonifiée dans les calculs des classements du CFU par équipes.

Les frais de transport et d'hébergement sont à la charge des AS.

Ces officiels devront être identifiés par les AS lors de leur confirmation de participation auprès de l'organisateur.

Pour prétendre à la bonification l'AS devra présenter au minimum 1 étudiant par réunion lors des deux premiers jours de compétition (CFU individuel).

Est considéré comme officiel, un étudiant titulaire du CUA 1, CUA 2, CUA3 (en cours de formation) ou à minima officiel chronométreur de la FFN.

CHALLENGES RÉGIONAUX DU RECORD DE L'HEURE RECORD NATIONAL DE L'HEURE

1- FORMULE SPORTIVE

Une équipe de 10 à 20 nageurs maximum doit nager la plus grande distance pendant 1 heure.

- Les équipes peuvent être mixtes mais seront alors intégrées aux classements jeunes gens.
- <u>Une équipe est constituée de nageurs (ses) de la même A.S.</u>
- Une licence individuelle **ou** extérieure est autorisée.
- Un relais est au minimum de 50 m.
- La distance parcourue est mesurée au ½ bassin atteint pour une épreuve en piscine de 25m et ¼ de bassin atteint pour une piscine de 50m.
- Pour le bon déroulement de la compétition chaque équipe doit fournir un juge qui aidera à l'organisation de la course.
- Validation de l'épreuve : 1 juge arbitre/starter, 1 juge de relais nommé par le directeur de l'organisation.
- Les résultats sont transmis à la FF Sport U pour classement national des AS.
- Des classements Open, féminin et « Ecoles » seront établis.
- Possibilité de faire nager 2 équipes par ligne d'eau.

RÈGLEMENT UNIVERSITAIRE - Natation - Septembre 2025 - DR/CR





2 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES ENGAGEMENTS

Pour être validés, les résultats régionaux doivent parvenir à la FFSU avant le : **20 mars 2026**

PROGRAMME INTERNATIONAL

FISU / JEUX MONDIAUX UNIVERSITAIRES

Les Jeux Mondiaux Universitaires se dérouleront en Corée (Chungcheong) en juillet / août 2027.

En cas de participation des critères de sélection seront mis en place par la FF Sport U et la FFN.





CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE 108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE federation@sport-u.com
www.sport-u.com

Directrice nationale adjointe - Delphine REGEARD <u>dregeard@sport-u.com</u>

Chargé de mission sports - Clément ROUX <u>croux@sport-u.com</u>

